

**IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2021
AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2022
POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS**

Retrouvez cet avis
sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
[impots.gouv.fr/verifavais](https://www.impots.gouv.fr/verifavais)

M PETKOVIC SASA
OU MME PETKOVIC MILENA
14 RUE DE LA MOSKOVA
75018 PARIS

Vos références

Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 1484604016315
Déclarant 2 (C) : 1735518087100

Référence du document : 22 B3 3811182 71

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :
14 RUE DE LA MOSKOVA
75018 PARIS

Numéro FIP 756 09 97 6995927789 3
Numéro d'ordre : 2
Date d'établissement : 15/05/2022

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur
[impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique
« Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qui vous est remboursée

44,00 €

**Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.
Vous serez remboursé à l'été 2022.**

Revenu fiscal de référence : 38 399
Nombre de parts : 3.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).*

Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2022

		Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Détail des revenus				
Salaires.....	16901	19298		
Heures supplémentaires non exonérées.....	0	0		
Total des salaires et assimilés ²	16901	19298		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1690	- 1930		
Salaires, pensions, rentes nets.....	15211	17368	32579	
Revenu brut global.....			32579	
Revenu imposable.....			32579	
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			209	
Décote.....			- 209	0
REDUCTIONS D'IMPÔT ¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	0		
Montant de la réduction d'impôt.....				
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				0
Impôt total avant crédits d'impôt.....			0	
CREDITS D'IMPÔT, IMPUTATIONS				
Cotisations syndicales.....	166	166		
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 110	
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....			- 110	
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2021 :				
IMPÔT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :			- 110	
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :.....			+ 66	
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....			- 44	
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....			44	
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				38399

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES REÇUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M						2			3.0

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2022

>>> Suite de votre avis

Revenus exonérés

	Déclarées	Déclar. 1	Déclar. 2
	Nettes	3354	3112
		3019	2801

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
	16062	16062
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 16253